



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NIÈVRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°58-2018-034

PUBLIÉ LE 26 JUIN 2018

Sommaire

Préfecture de la Nièvre

58-2018-06-19-002 - Arrêté de délégation de signature CHORUS DT Préfecture de la Nièvre (4 pages)

Page 3

Préfecture de la Nièvre

58-2018-06-19-002

Arrêté de délégation de signature CHORUS DT
Préfecture de la Nièvre



PRÉFET DE LA NIÈVRE

**PREFECTURE
SECRETARIAT GENERAL**

**DIRECTION DU PILOTAGE
INTERMINISTÉRIEL**

Pôle Animation Interministérielle
Affaire suivie par C. BOUCHOUX
Tél. : 03 86 60 70 86
Courriel : christine.bouchoux@nievre.gouv.fr

u e 2018 - 559

ARRÊTÉ

**portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés
d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT**

Le Préfet de la Nièvre

VU la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'État, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

VU le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 03 novembre 2016 portant nomination de **M. Joël MATHURIN**, en qualité de préfet de la Nièvre ;

VU le décret du 21 avril 2017 portant nomination de **M. Stéphane COSTAGLIOLI**, en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Nièvre ;

VU le décret du 30 juin 2017 portant nomination de **M. Michel ROBQUIN** en qualité de sous-préfet de l'arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 1er février 2018 chargeant **M. Michel ROBQUIN**, sous-préfet de l'arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire, de l'intérim des fonctions de sous-préfet de l'arrondissement de Clamecy ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 8 février 2018 chargeant **M. Stéphane COSTAGLIOLI**, secrétaire général de la préfecture de la Nièvre, de l'intérim des fonctions de sous-préfet de l'arrondissement de Château-Chinon ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2017 portant modification de l'organigramme de la préfecture

Vu les décisions préfectorales portant affectation des directeurs, chefs de service, chefs de bureau, chargés de mission, chefs de section et agents de la préfecture ;

SUR proposition du secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre.

ARRÊTE

Article 1

Délégation de signature est donnée aux agents mentionnés dans le tableau ci-après, à l'effet de valider les ordres de mission, les états de frais, et les relevés d'opération dans l'application Chorus DT concernant les frais de mission et de formation, dans le périmètre respectif indiqué sur le tableau ci-joint .

Article 2

Le Secrétaire Général de la préfecture de la Nièvre et tous les agents visés à l'article 1 du présent arrêté sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui leur sera notifié individuellement et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Nièvre.

Nevers, le 19 JUIN 2018
Le Préfet,



Joël MATHURIN

Supérieur hiérarchique et service d'affectation du bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire (s) de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Validation des ordres de mission et des états de frais dans chorus DT
Secrétariat de M. le Préfet			
M. Joël MATHURIN, Préfet	Mme Jacqueline GAUTHRON	M. Olivier GAUDRY	Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le préfet
Secrétariat de M. le Secrétaire Général			
M. Stéphane COSTAGLIOLI, secrétaire général	Mme Brigitte BRAUNER	Mme Jacqueline GAUTHRON M. Olivier GAUDRY	Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le secrétaire général
Secrétariat de Mme la Directrice des services du Cabinet			
Mme Agnès BONJEAN, directrice des services du cabinet	M. Olivier GAUDRY	Mme Jacqueline GAUTHRON	Validation des ordres de mission et des états de frais de Mme la directrice des services du cabinet
Secrétariat du sous-préfet de Château-Chinon			
M. Stéphane COSTAGLIOLI, sous-préfet de Château-Chinon par intérim	Mme Evelyne GAUTHRON	M. Arnaud BORREMANS	Validation des ordres de mission et des états de frais du sous-préfet de Château-Chinon
Secrétariat du sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire			
M. Michel ROBQUIN, sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy par intérim	Mme Christelle MILLET	M. Emmanuel COLAS	Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy par intérim

Supérieur hiérarchique et service d'affectation du bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire (s) de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission et des états de frais dans chorus DT
Bureau des Ressources Humaines et des Moyens (BRHM)			
M. Stéphane COSTAGLIOLI, secrétaire général	Mme Christine BOUCHOUX, adjointe	Mme Anne-Marie AUBERT, chef du BRHM	Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais Validation du relevé d'opérations pour mise en paiement Dotations des enveloppes de moyens
M. Stéphane COSTAGLIOLI, secrétaire général	Mme Christine BAPTISTA, référente Chorus DT	Mme Nathalie GAUDRY, référente Chorus DT	Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais Validation du relevé d'opérations pour mise en paiement
M. Stéphane COSTAGLIOLI, secrétaire général	Mme Nathalie GAUDRY, référente Chorus DT	Mme Christine BAPTISTA, référente Chorus DT	Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais Validation du relevé d'opérations pour mise en paiement